

# Saint Bernard et les juifs

par Pierre Aubé

En un temps où les juifs d'Europe furent violemment attaqués, il n'est pas sans intérêt d'examiner ce que furent les positions de saint Bernard de Clairvaux, à qui échet le soin d'appeler à une croisade qui scella le destin de bon nombre d'entre eux,



Saint Bernard et l'abbaye de Clairvaux dans une édition des œuvres de saint Bernard imprimée à Lyon en 1551.

MAT. TT 2° 189.

Le schisme qui, depuis la mi-février 1130, déchire l'Église, a donné à Bernard, abbé de Clairvaux depuis quinze ans et dont l'autorité est devenue considérable, l'occasion d'émettre une opinion. Son soutien inconditionnel à la cause de l'un des deux papes, Innocent II, vite réfugié en France, le précipite dans une opposition impitoyable à son compétiteur : Anaclet, « le pape de Rome ».

## Anaclet II, un pape d'origine juive

Les deux papes ont été aussi mal élus l'un que l'autre, mais le cardinal Pierre Pierleoni, Romain de pure souche, avait eu pour bisaïeul un homme d'affaires juif installé dans l'île Tibérine qui s'était

converti au catholicisme, avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, sous le nom de Benedetto. Lequel, « homme fastueux et négociant renommé », avait contracté une union qui le faisait entrer dans l'aristocratie et rendu à la papauté d'immenses services. Leone avait poursuivi la tradition familiale et porté le titre de consul des Romains. Il était mort en 1128. On l'avait inhumé dans le cloître de Saint-Paul-hors-les-Murs.

C'était à l'évidence de l'histoire ancienne. Les Pierleoni étaient dûment catholiques et l'avaient amplement démontré en donnant plusieurs des leurs à l'Église. Il n'empêche qu'Anaclet II, « pape indigne » est abreuvé par un flot d'injures : Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, lui reproche pêle-mêle d'être « ambitieux, cupide, sacrilège, simoniaque, parjure » et Bernard de Clairvaux y ajoute la tare de ses lointaines origines. En 1135, dans une lettre à l'empereur Lothaire III, il considère comme « une injure faite au Christ que la race juive (*Iudaicam sobolem*) puisse occuper le siège de saint Pierre. »

La race juive... Il faut souligner d'emblée que, l'air du temps aidant, l'abbé de Clairvaux n'a pas été le seul à enfoncer ce clou. Quelques années plus tôt, lors d'un concile tenu à Reims en présence du pape Calixte II, l'un des frères d'Anaclet, Gratien Pierleoni, a été l'objet de railleries ouvertement racistes. L'archevêque de Cologne s'est répandu en railleries sur son aspect physique. Les évêques français ne sont pas en reste, qui « l'accablèrent de toutes sortes d'avanies et lui souhaitèrent une ruine rapide parce qu'ils détestaient son père qu'ils considéraient comme un usurier des plus vils. »

La cohorte des extrémistes qui stigmatisent les origines d'Anaclet II semble avoir été assez réduite, mais particulièrement active. On voit l'évêque Hubert de Lucques dénoncer ce « scandale » et épingler durement un pape « avare et ambitieux » qui bénéficie du pactole amassé par sa famille « depuis trois générations ». Orderic Vital s'exprime dans le même sens. L'archidiacre Arnoul de Sées, évêque de Lisieux, semble s'être particulièrement acharné contre le pape de Rome, en qui il discerne « un précurseur de l'Antéchrist ».

Tous, cependant, n'ont pas exploité ce filon, pourtant assez porteur. Suger, abbé de Saint-Denis et conseiller de Louis VI le Gros, évite ce genre d'allusion. Guillaume de Malmesbury montre que « même des juifs », à Paris ou à Rouen, coreligionnaires pourtant des ancêtres du